

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON**

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Nombre de membres afférents au conseil : 9	Date de la convocation : 17/05/2024
Nombre de membres en exercice : 9	Nombre de membres votants : 5
	Suffrages exprimés : 5

SÉANCE du LUNDI 27 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 27 mai, à 18 h 00, le conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

PRÉSENTS : Monsieur Denis DURAND, maire et président, Mme Ghislaine LEGROS, vice-présidente, Mme Bernadette GRIPPON, membres élus, Mme Hélène GITTON et Mme Elisabeth JAMET et Mme Florence GARREAU, membres désignés.

EXCUSÉS : Mme Ghislaine ARPINO et Mme Virginie SERGEANT, membres élus et Mme Magali JULLIEN, membre désigné.

POUVOIRS : Néant

DÉLIBÉRATION N° 02/27-05-2024 : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF de l'EXERCICE 2023.

Monsieur le président, présent dans la salle lors des discussions, s'est retiré et n'a donc pas pris part au vote.

Le conseil d'administration, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Denis DURAND, président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après avoir entendu et approuvé le compte de gestion du receveur municipal :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés 2022		10 461,91 €				10 461,91 €
Opérations exercice 2023	10 086,04 €	4 617,61 €			10 086,04 €	4 617,61 €
Totaux pour 2023	10 086,04 €	15 079,52 €			10 086,04 €	15 079,52 €
Résultats de clôture		4 993,48 €				4 993,48 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	10 086,04 €	15 079,52 €			10 086,04 €	15 079,52 €
Résultats définitifs		4 993,48 €				4 993,48 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté par :

5 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
--------------------	----------------------	---------------------

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

M. Denis DURAND

La secrétaire de séance,

Mme Ghislaine LEGROS.

Le - 5 JUIN 2024

Le - 5 JUIN 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le - 6 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le - 6 JUIN 2024